

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 66 (1969)
Heft: 6

Rubrik: Pratique ou technique apicole

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

5. — La distance de la source de nectar :

Les abeilles ne se rendent pas au lieu de récolte un peu au hasard, mais suivent de véritables chemins aériens, chemins dont la direction dépend de l'orientation des ruches, des obstacles environnants et de la situation des champs de butinage.

Une fois sur le lieu de la récolte, la butineuse reste attachée non seulement à une **espèce donnée** mais même à une **variété donnée**. C'est pousser bien loin la fidélité ! La grandeur de la surface butinée dépend non seulement du nombre des fleurs, de la quantité de nectar sécrété et de la compétition entre butineuses, mais aussi de l'âge des abeilles, les jeunes ayant tendance à explorer une aire plus vaste que les plus âgées.

Les auteurs sont forts partagés en ce qui concerne la distance que peut franchir une abeille. Certains vont jusqu'à parler de 10, voire 13,5 km. ! Il doit s'agir là certainement de cas tout à fait exceptionnels car en période de pénurie de nectar, les abeilles volent rarement au-delà de 2,5 km., le rayon normal de butinage étant de l'ordre de 500 à 1000 mètres. Si les ruches sont placées à proximité de la source nectarifère, le 97 % des butineuses s'y rendront, alors que si les ruches sont situées à 2 km. il n'y en aura plus que le 42 %. La distance de la source a donc un effet défavorable, principalement lorsque les conditions météorologiques sont mauvaises.

Paul Zimmermann



PRATIQUE OU TECHNIQUE APICOLE

L'ESSAIMAGE

Chaque année à cette époque, il nous revient. Rien n'est changé, la nature le veut ainsi et dans le monde des abeilles, la colonie profite des beaux jours printaniers, du soleil, des fleurs pour remplacer ce qui doit être remplacé : mère défectueuse, logis trop petit ou inadéquat.

Certains apiculteurs combattent l'essaimage par tous les moyens mis à leur disposition, tandis que d'autres le tolèrent ou même le désirent. Qui a tort et qui a raison ?

Incontestablement, dans leur grande majorité, les apiculteurs élèvent des abeilles pour obtenir du miel. Ils ont certainement du plaisir à travailler au rucher, à observer l'activité de leurs amies, leur comportement étrange parfois. Ils apprécient l'aubaine qui leur permet d'être dans la nature et d'y respirer un air vivifiant,

mais la récolte de miel, ce noble produit, reste néanmoins le désir primordial, l'objectif numéro un qu'ils s'efforcent d'atteindre.

Une colonie qui essaime ne donne pas ou peu de miel et il est très compréhensible que les apiculteurs qui conduisent une importante exploitation dans laquelle un capital parfois rondelet est engagé, font leur possible pour éviter l'essaimage. Remplacement méthodique des reines après deux ans de ponte ou même chaque année, sélection dans les souches non essaimeuses, anéantissement de souches montrant une tendance à l'essaimage, etc. De façon générale, ces grandes exploitations sont bien outillées et organisées pour éviter les aléas, les pertes de temps. Pour elles, l'apiculture contribue dans une certaine mesure à compléter tout au moins le gain de l'exploitant.

Cette catégorie d'apiculteurs mise à part, on peut admettre que plus nombreux sont ceux qui possèdent quelques ruches seulement, dans le but toujours évident de récolter du miel, mais aussi dans celui de passer les loisirs en plein air et de jouir de toutes les satisfactions que les abeilles peuvent procurer à ceux qui savent les observer. La saine distraction que procure un rucher revêt, pour de nombreux apiculteurs une valeur supérieure à celle représentée par des espèces sonnantes. Il est donc compréhensible que bon nombre d'entre eux ne combattent pas l'essaimage qui est le moyen le plus simple et le plus naturel mis à disposition pour combler les pertes de colonies ou pour éventuellement agrandir le rucher. Comme on peut le constater, les objectifs à atteindre sont valables mais différents dans les deux cas et, une exclusivité dans ce domaine paraît s'écarte de la logique.

L'essaimage excessif par contre, est certainement à combattre ; il se trouve parfois des colonies qui chaque année prennent le large sans aucun motif apparent. Elles ont la bougeotte et sont atteintes d'une fièvre impossible à calmer et sont à éliminer sans aucune hésitation. Par contre, une excellente colonie qui a ses raisons de remplacer sa reine en essaigrant tous les trois ou quatre ans, n'est pas une catastrophe pour l'apiculteur qui aura pris la précaution de placer des arbustes devant son rucher. La cueillette de l'essaim en est facilitée et ce dernier a sa valeur. Enruché sur de belles cires gaufrées, il construira des cadres qui seront appréciés tant par les abeilles que par l'apiculteur. C'est une réserve très valable à laquelle de nombreux apiculteurs n'attachent pas l'importance qu'elle mérite, que d'avoir toujours à disposition de beaux cadres propres et nouvellement construits. C'est certainement aussi un moyen mis à sa disposition pour le maintien d'un rucher en bonne santé, élément de première importance.

Sans doute, indépendamment de l'essaim, l'apiculteur a la possibilité de faire construire chaque année à ses colonies, un ou

deux cadres. La réussite n'est pas toujours complète, certaines colonies, pour différents motifs mal définis, cirières trop peu nombreuses probablement ou instinct de construction peu développé, s'obstinent à ne pas construire ou construisent de façon défectueuse. L'apiculteur est déçu. Avec l'essaim naturel par contre, l'instinct et la nécessité de construction font faire des merveilles en quelques jours à ce petit monde qui se hâte de recréer une cité. Courageusement on reconstruit puisqu'on est reparti à zéro. Et les bâties sont impeccables parce qu'édifiées dans cet esprit laborieux dont la masse est animée et qui caractérise bien un essaim naturel. La perte en miel est compensée tout au moins partiellement, par des constructions de valeur.

Tout n'est donc pas perdu avec l'essaimage si l'on ajoute encore à ce gain, celui de posséder des reines de premier choix, élevées le plus naturellement du monde au moment précis où la nature est en fête et met avec grande prodigalité, une table généreusement recouverte de mets les plus variés à disposition des abeilles. Peut-on trouver des motifs valables infirmant ce que la logique des choses nous fait admettre ? Et si depuis des millénaires notre abeille n'a pas subi de transformations notables et a pu se maintenir, il faut admettre que le moyen utilisé, soit l'essaimage naturel, a fait ses preuves. Actuellement, il existe encore de nombreux apiculteurs qui ne disposent ni du temps nécessaire, ni des connaissances suffisantes pour se livrer à un élevage artificiel des reines et l'essaimage, à la condition de s'en tenir aux données ci-dessus mentionnées, à l'exclusion de tout excès dans ce domaine, ne peut être que bénéfique.

Les partisans de l'élevage artificiel des reines, (leur nombre s'accroît chaque année), récoltent eux aussi le fruit de leur travail. S'ils ne sont plus astreints à faire de temps à autre un peu de gymnastique (salutaire du reste), pour la cueillette des essaims, les connaissances en biologie, en sélection, en génétique leur procurent généralement, indépendamment des échecs toujours possibles, l'avantage de posséder des colonies fortes et saines, travailleuses et surtout, après des essais renouvelés, adaptées au climat des régions. Par ce moyen-là, la rentabilité du rucher est accrue et le sourire réapparaît.

Partisans de l'essaimage ou adversaires de l'essaimage finissent tout de même par se rejoindre, c'est bien là l'essentiel. Satisfaction et sourire pour les premiers d'entendre la chanson de l'essaim, d'en effectuer la cueillette au prix parfois d'une véritable gymnastique, de faire tomber la grappe sur des cires parfumées et d'assister au rappel battu par les abeilles, satisfaites de la présence de leur reine et du nouveau logis odorant. Satisfaction et sourire également pour les seconds qui constatent que les magasins à miel se remplissent

grâce à leur persévérand travail de sélection. Et finalement encore, satisfaction pour chacun qui se concrétise par la bonne pipe fumée avec le sourire devant le rucher agrandi ou par la perspective très prochaine du ronronnement harmonieux de l'extracteur bien chargé.

G. Matthey



ÉCHOS DE PARTOUT

Un peu d'anatomie

La glande de Nasanoff : elle porte le nom du savant russe qui l'a découverte en 1883. On l'appelle aussi « organe olfactif émetteur » à cause de son rôle bien particulier. On a d'abord cru à une glande sudorifique, mais c'est l'Anglais Stalden, qui, le premier, exprima en 1901 l'opinion qu'il s'agit d'une glande émettrice d'odeurs rappelant celle de la ruche originelle.

Voici sa description anatomique. L'organe consiste en une masse de cellules glandulaires qui se trouvent sous la surface souple de communication reliant les sixième et septième anneaux abdominaux. Les glandes sont mises en communication avec la surface extérieure au moyen de canaux très déliés, et peut-être aussi par osmose.

Ordinairement, cet organe olfactif émetteur est caché sous les anneaux de chitine, mais au moyen du jeu de muscles spéciaux, le dernier anneau abdominal de l'abeille peut basculer vers le bas, ce qui permet aux tissus souples reliant les deux anneaux, et à l'organe olfactif émetteur qui se trouve dessous, de se présenter.

C'est à ce moment, comme l'admet von Frisch, qu'une odeur spécifique est envoyée, odeur à laquelle les abeilles sont particulièrement sensibles.

On peut admettre aussi qu'il s'agit là d'une véritable émission, une sorte de rayonnement, qui peuvent être captés à grande distance par les antennes des abeilles appartenant à la même ruche.

L'abeille peut donc se servir de cet organe à volonté. Mais la grande particularité de cette glande est qu'elle ne sécrète rien de palpable, mais qu'elle émet soit une odeur, soit une sorte d'onde, soit les deux à la fois ; on ne le sait.

Le pouvoir de cet organe est considérable, car une émission est perçue à grande distance par les abeilles appartenant à la même ruche, et seulement par celles-là, car les autres y restent insensibles.

On peut supposer qu'il s'agit d'une véritable onde, comparable